

Compte rendu du conseil municipal n°18

MERCREDI 16 DECEMBRE 2015

Présents : M. Le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Hervé LE MENS, René RAUD, Pascale CORRE DIVERRES, Nathalie ABIVEN, Bernard CORNEC, Georges JEZEQUEL, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeanine LE GALL, Karine MORVAN, Philippe MOULLEC, Fabienne SIMON, Laure LAUVERGEAT, Yvan BRISHOUAL, Annie MOAL.

Katia KERZAON absente a donné pouvoir à Nathalie ABIVEN.

Marie-Pierre GEULIN-LOEVENBRUCK absente a donné pouvoir à Fabienne SIMON.

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Rémi LE BERRE

Début de séance : 20h30

I – BILAN DE LA MPT

Julien BRUEZIERE et Sylvie JONCOUR nous dressent le bilan de la fréquentation des animations de la MPT auprès des jeunes de Saint-Urbain pour l'année 2015.

Les constats sont :

- Stabilité de la fréquentation des Vac'Ados
- Baisse pour les séjours
- Reprise de la fréquentation le vendredi au foyer
- Renouvellement quasi complet des jeunes
- Assiduité des jeunes du CMJ
- Peu de jours d'ouverture sans fréquentation

Les évolutions proposées sont de rencontrer les CM1 – CM2 et améliorer la communication vers les parents (presse, bulletin, site).

II – RENOUELEMENT CONVENTION MPT

Quelques points de détails restent à voir pour que celle-ci soit renouvelée.

Participation demandée :

- Personnel	:	17 406 €
- Fonctionnement	:	2 720 €
Total		20 126 €

III – TARIFS COMMUNAUX

Ils ne subiront pas d'augmentation en 2016, sauf pour la salle Ty Kreis Ker.

Désignation	2015		Proposition 2016	
	Contribuables/ asso. extérieures	Commerçants et société privée	Contribuables asso. extérieures	Commerçants et société privée
Salle A + local service	220	277	220	280
Salle B	45	54	45	55
Salle C + local service	69	83	69	85
Toutes les salles	305	384	305	385
1 table + 4 chaises	5	/	5	
1 table seule	2,90	/	2,90	
1 grande table + 8 chaises	8	/	8	
1 grande table seule	/	/	5	
4 chaises	2,90	/	2,90	

Désignation	Proposition 2015	Proposition 2016
Appartement D	273	300
Appartement G	273	273
Loyer salon coiffure	269	269

IRL : 0,02 %

Vote : 19 pour

IV – CONVENTION VOIRIE – ASSISTANCE CCPLD

R. RAUD nous présente cette convention qui consiste à un diagnostic général de la voirie pour 2016.

Le budget estimatif pour l'opération est de 232,19 € HT.

Vote : 16 Pour / 3 Abstentions (R. LE BERRE, B. CORNEC, G. JEZEQUEL)

V – DEMANDE DE DÉLAI POUR TRANSFERT COMPÉTENCE EAU A LA CCPLD

M. le Préfet a présenté le 7 octobre 2015 le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, qui comprend notamment la fusion du SIDEP au sein de la CCPLD au 1^{er} janvier 2017.

Compte-tenu de la complexité d'organiser dans les délais un tel transfert, il est proposé d'autoriser le Maire à solliciter un délai supplémentaire, au plus tard au 1^{er} janvier 2020.

Vote : 19 pour

VI – CONVENTION C.E.J. (Contrat Enfance Jeunesse) 2015 - 2018

P. CORRE DIVERRES nous présente cette convention autorisant M. le Maire à signer le CEJ au 31/12/2015.

Les grandes lignes du CEJ 2015 – 2018 sont le maintien des structures d'accueil et de leur fonctionnement, et des budgets prévisionnels stables de 2015 à 2018, excepté une hausse maxi de 2% des charges de personnel.

Vote : 19 pour

VII – MODIFICATIONS BUDGETAIRES

J. POUPON nous présente quelques modifications au budget.

Fonctionnement Dépenses	Augmentation de crédit	Diminution de crédit
6218 – Autres personnel extérieur	3 000 €	

Fonctionnement Recettes	Augmentation de crédit	Diminution de crédit
6419 – Remboursement sur Rémunération	3 000 €	

Investissement Dépenses	Augmentation de crédit	Diminution de crédit
2031 – Frais d'études	100 €	
21111 – Terrains nus		100 €

Vote : 19 pour

VIII – AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015

Cette délibération autorise M. le Maire à faire des dépenses d'investissement, sur le budget communal et le budget eau, avant le vote du BP 2016 (max 25 %).

BUDGET COMMUNE

Dépenses d'investissement 2016

Autorisation d'engagement avant vote du BP 2016

Libellés	BP 2015 + modifications	Autorisation d'engagement avant vote BP 2016
<i>Chapitre 20 :</i> Immobil. Incorporelles	6 730 €	1 682 €
<i>Chapitre 21 :</i> Immobil. Corporelles	93 825 €	23 456 €
<i>Chapitre 23 :</i> Immobil. En cours	164 060 €	41 015 €

BUDGET EAU

Dépenses d'investissement 2016

Autorisation d'engagement avant vote du BP 2016

Libellés	BP 2015 + modifications	Autorisation d'engagement avant vote BP 2016
<i>Chapitre 21 :</i> Immobil. Corporelles	7 500 €	1 875 €
<i>Chapitre 23 :</i> Immobil. En cours	69 655 €	17 413 €

Vote : 19 pour

IX – LETTRE DE CADRAGE POUR L'ASSOCIATION « LES MESANGES »

P. CORRE DIVERRES nous présente la lettre de cadrage entre les communes du Pays de Daoulas, pour l'attribution de subventions de fonctionnement à l'association « LES MÉSANGES » de DIRINON.

L'engagement financier de la commune de Saint-Urbain sera de 17 875 €. Cet engagement correspond à 2,75 places pour Saint-Urbain.

**Vote : 17 pour 2,75 places
2 pour 3 places (L. LAUVERGEAT et K.KERZAON)**

X – TRANSMISSION MODIFICATION P.L.U. A LA CCPLD

M. le Maire nous rappelle le transfert de la compétence PLU à la communauté de communes.

La commune sollicite la communauté afin que la procédure de modification du PLU soit poursuivie.

Vote : 19 pour

XI – MOTION ARKÉA – CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

L'Association des Maires du Finistère invite toutes les communes à adopter cette motion (maintien du siège du CMB sur le terrain actuel).

Vote : 19 pour

XII – QUESTIONS DIVERSES

Nathalie ABIVEN nous présente les nouveaux tarifs du SIVURIC. Ceux-ci vont légèrement augmenter de 5,10 € à 5,12 €.

Hervé LE MENS nous précise que le Skate Park sera posé le 21 décembre.

Julien POUPON :

- une réunion aura lieu courant janvier avec les architectes pour le projet « garderie, école, bibliothèque »
- le plan de la commune, affiché au bourg, sera amélioré.

Georges JEZEQUEL souhaiterait que pour le repas des anciens, l'âge minimum soit repoussé à 70 ans (ceci est une proposition).

Laure LAUVERGEAT signale que la bibliothèque lance une enquête auprès des habitants de Saint-Urbain et des enfants.

Les dates à retenir en 2016 :

- 8 janvier 2016 : Vœux du Maire à 19h
- 21 janvier : Conseil Municipal à 20h30
- 23 février 2016 : Conseil Municipal à 20h30 (Compte Administratif)
- 10 mars : Commission finances à 14h
- 25 mars : Conseil Municipal à 18h30 (Budget Primitif)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 21 JANVIER 2016 À 20H30